Les Feuilles de Chou

Languedoc-Roussillon

N°16 – mars 2014

En attendant l'assemblée générale …

L'assemblée générale des adhérents de l'Adéic-30 décidera le 24 avril de l'adaptation de ses statuts pour devenir, avec l'Adéic-34, l'Adéic-Languedoc-Roussillon. Elle pourra ainsi mieux répondre aux besoins actuels en matière de défense et d'éducation et d'information des consommateurs dans notre région. Ce sera un moment fort de notre vie associative. En attendant, nous essayons de moderniser notre communication.

Nombre d'entre vous ont eu des difficultés à nous joindre par notre adresse électronique, nous en avons donc changé. Dorénavant, les courriers électroniques doivent être adressés à adeic-lr@adeic-lr.fr et plus particulièrement à adhesions@adeic-lr.fr pour une demande d'adhésion, à litiges@adeic-lr.fr pour nous faire part de vos problèmes en matière de consommation.

L'Adéic-LR ouvrira prochainement notre site internet www.adéic-lr.fr où vous pourrez retrouver les Feuilles de Chou et d'autres actualités de la consommation. Les adhérents y auront un espace dédié dans lequel ils auront librement accès aux documents pédagogiques, Les Tournemains, et aux dossiers, Les Tapuscrits. Nous espérons, avec ces nouveaux moyens, pouvoir mieux vous informez et mieux vous défendre.

Dominique Lassarre

Mardi 2 avril 18 heures 50 : Passage du Flash-Conso de l'Adéic-LR « le bar à fruit en maternelle **sur France 3 Sud.**

Ce mois-ci dans la feuille de chou…

Edito

En attendant l'assemblée générale …

Coups de gueule et litiges

☆ Un sport nouveau : la capture du patient

☆ Accessibilité

Réglementation

☆ Arnaques et météo

International

☆ Patrimoine Gastronomique Européen

☆ L'exposition universelle de Milan

Vie de l'Adéic-LR

Conseils

☆ Mes bonnes résolutions

Le coin des adhérents

Et beaucoup de brèves

Coups de gueule et litiges

UN SPORT NOUVEAU : LA CAPTURE DU PATIENT

Ou comment les établissements de santé privés rentabilisent leurs équipements…

Me rendant dans un centre de radiologie pour faire une échographie, je me suis vue, après lecture du diagnostic, donnée une ordonnance gratuite pour aller faire un IRM. Au secrétariat, on m'a pris d'autorité un rendez-vous. Comme je demandais à faire l'examen dans une clinique mutualiste, on m'a répondu, qu'on ne travaillait pas avec elle. Le médecin, au lieu de me renvoyer vers mon généraliste ou mon gynécologue, m'impose donc non seulement un examen et pas des moindres, mais aussi l'établissement où le faire.
Mais je me rends chez mon généraliste qui lui me renvoie vers mon gynécologue. J'ai donc voulu annuler le rendez-vous pris dans la clinique privée. Quelle n'a pas été ma surprise de m'entendre dire qu'on ne pouvait pas effectuer cette annulation car le centre de radiologie avait un planning à part et qu'il me fallait aller chez eux pour les informer.
On avait donc passé outre ma liberté de choix en me dirigeant sur un établissement privé avec lequel ils travaillaient et sans me demander mon avis. Il fallait sans doute rentabiliser un appareil. Cette capture du patient m'a proprement scandalisée. Quand j'ai annulé, ils ont voulu savoir pourquoi et je le leur ai dit.
Ces mêmes établissements privés pour faire pression sur le gouvernement afin d'être mieux remboursés ont décidé de ne plus prendre en stage les infirmiers et infirmières. J'ai trouvé la ficelle un peu grosse et j'attire l'attention des patients qui ont tendance à faire confiance aux médecins de garder un peu l'esprit critique, de faire respecter leur liberté de choix et de prendre d'abord l'avis de leur médecin traitant. Une manière citoyenne de ne pas accroître un peu plus le déficit de la sécurité sociale.
Danielle Domergue-Cloarec (adhérente 34)

Agence de location d'appartement

Un consommateur nous a fait part des ennuis de sa mère âgée de 83 ans et de santé précaire. Elle a reçu une missive de « l'Agence Fonce-y-a » lui indiquant que dorénavant l'Agence n'enverrait plus de quittance de loyer et n'en délivrerait pas plus si on allait payer directement au bureau. Renseignements pris : « *Pour faciliter la communication toute correspondance serait faite par internet* ». Bien fait pour les personnes âgées ou les précaires qui n'ont pas d'ordinateur.
L'Adéic-LR suit l'affaire avec l'ADIL.

ACCESSIBILITE

90 000 personnes ont déjà signé en quelques jours la pétition de l'Association des Paralysés de France (APF) pour l'accessibilité soit une réalité en France, sans attendre 10 ans de plus comme le préconisent nos élus.

Nous sommes tous concernés : personnes en handicap, mais aussi les personnes âgées, blessés temporaires, parents avec poussettes, femmes enceintes, voyageurs avec bagages, cyclistes qui ont besoin d'une voirie sans obstacles.
L'Adéic-LR a besoin de vous pour aider l'APF à atteindre et dépasser les 100 000 signatures signez la pétition et partagez-la.
www.change.org/accessibilite.

L'Adéic-LR a aussi besoin de votre aide pour signaler toutes anomalies flagrantes que vous avez observez. Une photo sera la bienvenue. Nous ferons le relais pour dénoncer les plus graves. Plus que jamais avec vous le quotidien est important.

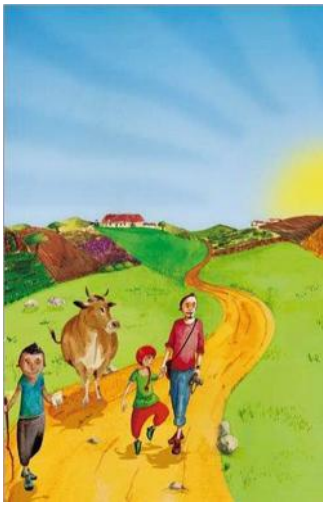

LEGARD DE FERME EN FERME

Samedi 26 et Dimanche 27 Avril 2014 de 9h à 18h
Portes ouvertes dans les fermes : 32 agriculteurs vous accueilleront sur leurs fermes depuis la Petite Camargue aux Cévennes.
Visites gratuites commentées des fermes, dégustation et vente de produits Bio et fermiers. Découvrez les savoir-faire et les métiers des agriculteurs engagés dans un développement durable.
Dépliant téléchargeable sur www.civamgard.fr et www.defermeenferme.com

Station météo détruite – Library of Congress

Réglementation

ARNAQUES ET MÉTÉO

Suite aux intempéries, nous sommes tous pressés de voir effectués les travaux de réparation au plus vite. Mais attention aux propositions frauduleuses. Ne confondez pas vitesse et précipitation et contrôlez bien les devis avant de signer.

Dans le domaine des travaux effectués dans le bâtiment, les abus sont nombreux, notamment, souvent en raison de l'urgence des travaux.

J'ai pu constater, qu'après la tempête de l'hiver 1999-2000, notre Adéic-91 et la direction départementale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) de l'époque ont eu droit à des centaines de réclamations orales ou écrites sur ce problème. En effet, à l'aide de devis dits "forfaitaires", généralement en indiquant un prix sans aucun détail supplémentaire, signés en urgence par le client avant ou pendant les travaux, certains prix étaient multipliés par dix et même plus.

La DDCCRF, tout en reconnaissant oralement l'arnaque, estimait qu'elle ne pouvait agir puisque les prix sont libres et que la signature d'un contrat, même non réglementaire, engage le client. Et c'est à lui de contester au Tribunal d'Instance. Et l'on a vu à la même époque, des consommateurs se retrouver, suite à la tempête et à ses arnaques, dans une situation financière très difficile à cause de ces devis forfaitaires non détaillés, non vérifiables, ne respectant pas l'arrêté du 2 mars 1990.

De tels événements météo viennent de se reproduire et, en l'absence de sanction, la situation ne s'est pas améliorée. C'est particulièrement le cas dans les régions où la densité des entreprises par rapport à la population est faible.

L'Adéic demande que les Directions départementales de la protection des populations (DDPP) aient le droit d'appliquer les mêmes sanctions que, par exemple, dans le cas de l'information sur les disponibilités des pièces détachées : soit une amende administrative dont le montant ne peut excéder 3000 euros pour une personne physique et 15000 euros pour une personne morale.

Alain Mazzioli – Adéic-91

En 2013, dans un contexte de crise économique durable, la dernière enquête du CREDOC met en évidence une très forte dégradation de la prise quotidienne d'un petit déjeuner par rapport à 2010.
Cette baisse est plus accentuée chez les enfants. En effet, 29% d'entre eux sautent au moins un petit déjeuner sur 7 jours. La proportion d'adultes concernés (21%) augmente également régulièrement depuis 2003.
Le fait de sauter un repas et la simplification des repas conduisent à une baisse de la diversité alimentaire.
Les apports d'un petit déjeuner complet (produit céréalier, produit laitier, fruit et boissons) ont des conséquences sur l'équilibre alimentaire de la journée, ce qui pourrait en partie expliquer que les Français n'atteignent pas les recommandations de consommation du PNNS.
Pour en savoir plus sur l'enquête CCAF 2013 : www.credoc.fr

Développer l'Egalité et la lutte contre les discriminations à l'école : quels enjeux aujourd'hui ?
Le 9 avril 2014 de 14h à 17h à la Maison des Adolescents, 9 rue de la République, Montpellier.
A l'occasion de la mise en œuvre de l'ABCD de l'égalité dans certaines écoles primaires pilotes, de nombreuses polémiques ont émergé jusque dans les cours d'école et auprès des familles. L'éducation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations de genre est un enjeu fondamental pour notre société. Le Planning Familial intervient depuis près de 50 ans sur les questions d'égalité et de sexualité et propose de partager un temps de réflexion sur les questions et les réactions liées au programme scolaire mis en place par les Ministères de l'Education Nationale et des Droits des Femmes.
Pour tout renseignement et pour vous inscrire par mail auprès du Planning Familial de l'Hérault : leplanning@planning34.org

International

PATRIMOINE GASTRONOMIQUE EUROPEEN

Un communiqué de presse intitulé, « Promotion de la gastronomie européenne et éducation pour une alimentation saine" indique que le Parlement européen a adopté une Résolution demandant aux États membres de prendre des mesures pour préserver le patrimoine gastronomique européen, notamment par la promotion des traditions locales et régionales.

Le texte met l'accent sur l'éducation à l'école par l'établissement de programmes scolaires, la formation des maîtres, le partenariat avec les milieux professionnels. La Résolution propose même que « Les fonds de la politique agricole commune pourraient servir à encourager les bonnes habitudes alimentaires à l'école ». Elle insiste sur la nécessité d'interdire la publicité ou le sponsoring des produits ou des marques alimentaires.
« La variété et la qualité du patrimoine gastronomique européen et des différentes traditions culinaires locales et régionales font partie du patrimoine commun et doivent être promues en tant que telles. Les produits et la production locale et régionale doivent être encouragés, y compris par des programmes européens de reconnaissance et de labellisation, tels les appellations d'origine, les indications géographiques, spécialités traditionnelles ou autres ». Il s'agit de promouvoir la gastronomie européenne à travers l'offre touristique, ainsi que des formations de haut niveau dans le cadre de programmes européens transfrontaliers.

Le groupe de travail du Conseil National de l'Alimentation sur "Les enjeux de la restauration collective en milieu scolaire" s'est fait le relai de cette bonne nouvelle. Sans esprit de triomphalisme, cela fait trente ans que l'Adéic-LR œuvre pour des actions d'éducation et d'information alimentaire dans un contexte culturel et patrimonial dans de très nombreux établissements scolaires :

écoles, collèges, lycées et auprès des parents. Cette Résolution vient justifier nos objectifs et notre façon de faire. Nous étions juste un peu en avance.

Jean-Marie Chouleur

EXPOSITION UNIVERSELLE MILAN 2015

Du 1er mai au 31 octobre 2015 se tiendra à Milan l'Exposition universelle sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Il s'agit de la première exposition universelle consacrée à la sécurité alimentaire et à la diversité de l'alimentation. Comment assurer à toute l'humanité une alimentation suffisante, de qualité, saine et durable ?

Le pavillon de la France sera organisé autour de 4 thèmes :

- La contribution à l'alimentation mondiale
- Produire plus et mieux avec l'agro-écologie pour l'agriculture, la préservation des ressources halieutiques pour la pêche, le défi vert pour les entreprises agroalimentaires et le social.
- L'amélioration de la sécurité alimentaire des pays en développement grâce à une politique active de coopération et de transfert de technologies.
- La qualité aussi essentielle que la quantité : sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel, patrimoine culinaire et gastronomique.

Vie de l'Adéic-LR

L'Adéic-30 a été reconnue association éducative complémentaire de l'enseignement public par le Rectorat de l'Académie de Montpellier le 26 mars 2014.

L'Article D551-1 du Code de l'Education permet aux associations qui apportent leur concours à l'enseignement public de faire l'objet d'un agrément.

Cette reconnaissance facilitera les interventions de l'Adéic-LR pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements ; les activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire dans le cadre des projets éducatifs territoriaux, tout comme la participation à des recherches pédagogiques dans notre académie.

DANS L'AGENDA d'AVRIL

31 mars à 14h30 – Nîmes Lycée Albert Camus (ex Montaury) : "Loi Hamon sur la consommation. Quelles avancées pour notre quotidien ?" Débat animé par Dominique Lassarre, présidente Adéic-30, et organisé par le Club des retraités de la MGEN.

1er au 8 avril : Semaine du développement durable

2 avril sur France 3 Sud à 18 heures 50 : Passage du Flash-Conso de l'Adéic-LR « le bar à fruit en maternelle »

2 avril – Paris : CNA groupe de travail – Bio

11 avril – Paris : CNA groupe de travail - Restauration scolaire

11 avril à 9h30 – Montpellier : Assemblée générale du Centre Technique Régional de la Consommation CTRC

17 avril – Alès - école maternelle du Pansera : bilan de l'action fruits et légumes de saison et de la région

17 avril – Paris : CNA groupe de travail sur la communication

23 avril – St Jean du Gard : Assemblée générale de l'ADATEEP du Gard

24 avril à 16h – Nîmes, salle du Stade Jean Bouin : Assemblée générale extraordinaire de l'Adéic 30 pour modification des statuts.

24 avril à 17h – Nîmes, salle du Stade Jean Bouin : Assemblée générale ordinaire de l'Adéic 30 devenue Adéic-Languedoc-Roussillon.
28 avril – Montpellier : CTRC, Conseil d'administration

Conseils

MES BONNES RESOLUTIONS

A l'approche des beaux jours ayant dépassé les 80 ans, de petite taille, mais en poids proche du quintal, j'ai décidé de présenter pour les mois d'été un corps musclé, sans un gramme de graisse, ventre plat, etc. Aussi je vous livre quelques-unes de mes méthodes…

Avec **E F COACHING :** Je vais perdre 4 kilos en une semaine, avec la méthode pour un corps plus beau, plus mince et un mental plus fort !
Sur **LIGNE EN LIGNE.COM :** « Le plaisir de mincir » par *La méthode chocolat – objectif perdre mes kilos en trop*. Un programme entièrement adapté à mes envies**.** Quatre kilos en moins dès les cinq premiers jours !

Caricature d'Hutchinson- Library of Congress

SWIISS MINCEUR INSTITUT : Grâce à l'événement minceur de 2014 – La soupe aux choux et son pouvoir amincissant en capsules, je retrouve encore plus le chemin d'une silhouette mince et je perds 4 kilos en une semaine.
Avec **SHOT FOR SLIM,** je pers 3 kg en quinze jours grâce au flacon d'**ARTI SHOT –** et le flacon miracle.
PERFOLINE, le moyen rapide de perdre du poids réservé aux personnes pressées… Le vinaigre de cidre en gélule est « le plus naturel des brûleurs de graisse » donc je vais diminuer de quatre kilos en huit jours.
Grâce aux pilules **NUVORYM** recommandées par les médecins (?) je vais perdre 24 kg en sept semaines « par une perte de poids efficace et naturelle »
Si vous calculez comme moi, dans un mois j'aurai perdu **une quarantaine de kilos**, je ne vais pas implorer les magiciens **DUKAN** et **COHEN** qui disent chacun le contraire de ce que dit l'autre...
Je continue. **SWIN TECHNOLOGIE ADVARD,** le secret de la jeunesse mystérieuse va me permettre de n'avoir plus de rides en trois mois. Mais il y a aussi le remède anti-vieillesse vendu en parapharmacie, je viens d'en prendre trois flacons, mais le conseiller m'a dit : « *Faite attention, un de nos clients, professeur des écoles, en a trop ingurgité, il est toujours dans une école mais comme élève de CM2 ».*
Enfin, ayant le même poids que Tony Parker mais avec 35 cm de moins en hauteur. J'ai demandé à un homme très écouté, le secret des talonnettes, il m'a conseillé à la vue de ma taille des rehausseurs dans les chaussures de 8 à 10 cm. Que c'est beau l'expérience d'un grand homme !
Jean-Marie Chouleur

MES BONNES RESOLUTIONS

Depuis de très nombreuses années, ce sujet est abordé au Conseil National de l'Alimentation. Il inquiète beaucoup les membres du CNA, en particulier les scientifiques nutritionnels qui s'interrogent sur le devenir dans 20 ans des adeptes de toutes ces méthodes miracles. Le 6 mars le professeur Hercberg, chargé du Programme National Nutrition Santé nous a fait part de son rapport santé-nutrition rédigé à la demande du Ministère de la Santé avec Marion Guillou, Directrice AGREENIUM. Il en ressort que **seule une alimentation variée et équilibrée nous est utile, qu'il faut abandonner les repas sur le « pouce pour un retour aux repas en famille » et que, sauf pour des problèmes de santé avec un suivi médical, il ne faut pas jouer à l'apprenti sorcier en se gavant de potions soit disant miracle qui conduisent le plus souvent à des addictions.**

Le coin des adhérents

ASSEMBLEE GENERALE

Le 24 avril à partir de 16h à Nîmes, salle du Stade Jean Bouin, se tiendront deux assemblées générales : Une assemblée générale extraordinaire de l'Adéic 30 pour modification des statuts et acter la création avec l'Adéic 34 de l'Adéic-Languedoc-Roussillon et une assemblée générale ordinaire au cours de laquelle les bilans d'activités et financiers pour l'année 2013 et les projets pour l'année 2014 seront débattus.
L'horaire n'est pas facile, mais les adhérents sont fortement encouragés à venir même avec un peu de retard.

Rappel l'Adéic est une association. Elle ne peut fonctionner sans les cotisations de ses adhérents.

Cotisation annuelle : 10 €

Contactez l'Adéic-30 pour recevoir un bulletin d'adhésion (obligatoire pour la représentativité et l'agrément de l'association par l'état) et profitez de l'envoi gratuit d'un DVD pédagogique pour toute nouvelle adhésion en 2014. **adhesions@adeic-lr.fr**

Stage CTRC

Le CTRC organise le **Lundi 14 avril 2014** à Montpellier, une formation thématique qui aura pour thème *« De l'impayé à l'expulsion des locataires».* Cette journée sera animée par **Maître Cyril ROUZAUD**, huissier de justice à Montpellier. Les points suivant seront notamment abordés : le traitement amiable de l'impayé de loyer, le traitement judiciaire de l'impayé: phase préalable avec le commandement de payer, le traitement de l'impayé entre l'assignation et l'audience, la décision du juge, les conséquences de la résiliation du bail, l'expulsion : les conditions, l'octroi des délais de grâce, le concours de la force publique, le sort des meubles
La date limite d'inscription au stage réservé aux associations de consommateurs est fixée au 7 avril.
Bulletin d'inscription à demander à *ctrc@conso-languedocroussillon.org*

Ce mois-ci avec la Feuille de Chou, votre premier *Tapuscrit* :

Les éco-gestes autour de l'ordinateur

Le « bureau », qu'il soit dans l'entreprise, l'école ou à domicile est un endroit où nous restons de plus en plus longtemps. Parce que nous utilisons l'ordinateur pour travailler, communiquer, se divertir et consommer. Comment préserver notre santé et préserver l'environnement dans cet espace autour de l'ordinateur ?
Consommer moins d'énergie, utilisation de l'imprimante, choix des cartouches, du papier, se débarrasser de son vieil équipement.

Les feuilles de Choux de l'ADEIC
Languedoc Roussillon

Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur Languedoc-Roussillon
123, chemin de la garrigue – 30500 Saint Julien de Cassagnas – tel 04 66 61 75 90
adeic-lr@adeic-lr.fr
Directeur de la publication : Dominique Lassarre
Rédacteur en Chef : Jean Marie Chouleur
Conception et crédit photo : ADEIC30
Toutes vos suggestions seront les bienvenues pour améliorer les feuilles de choux

Au-delà de l'envoi aux adhérents de l'ADEIC Languedoc-Roussillon, la Feuille de Chou circule librement. Si vous ne désirez plus la recevoir, informez celui qui vous l'a envoyée.

cc BY NC SA